



Projets culturels de Pays

Volet opérationnel 2016

Les projets culturels de Pays mis en place par la Région Auvergne comportent deux volets :

- un **volet événementiel**, composé de manifestations ou festivals structurants à l'échelle du Pays, concourant à l'aménagement du territoire et à son maillage

- un **volet opérationnel**, formé d'une ou plusieurs actions structurantes à l'échelle d'un Pays, visant soit à accompagner, soit à permettre l'émergence d'opérations de mutualisation.

Le volet opérationnel entre pleinement dans la stratégie pour la culture que met en place la Région, qui souhaite accompagner la structuration territoriale.

Pour être soutenues, les actions du volet opérationnel doivent s'inscrire dans le cadre du **Projet culturel du Pays du Velay**.

Les actions qui pourraient être proposées à la Région dans le cadre de ce volet opérationnel peuvent être conduites par des porteurs de projets associatifs, des collectivités ou par le Pays.

Toutefois, c'est le Pays qui devra soumettre ces actions au Conseil régional après avis favorable du Conseil Culturel Territorial (CCT).

Calendrier :

Pour pouvoir répondre aux différentes demandes le plus tôt possible, et compte tenu de cette année 2016 « historique », la Région aura un échange avec chaque Conseil Culturel de Territoire, dans l'objectif de sélectionner les actions qui seront retenues pour obtenir une aide régionale.

Ainsi, les demandes d'aide régionale sur le volet opérationnel doivent parvenir au Conseil Culturel Territorial du Pays du Velay **avant le 15 mars 2016**.

Néanmoins, il est recommandé de **prendre contact dès que possible** avec le Pays du Velay afin de pouvoir échanger sur le projet au cours de son élaboration.

Le calendrier des Commissions permanentes de la Région n'étant pas connu à ce jour et ne devant pas démarrer avant le vote du Budget Primitif annuel, **les aides attribuées ne pourront être notifiées que dans le courant de l'été au plus tôt**.

Dépot de dossier :

Le « dossier type » doit être constitué a minima des pièces suivantes :

- ① courrier de demande de subvention adressé au Président du Conseil régional
- ② note de présentation de la structure porteuse qui organise l'action
- ③ note détaillée présentant l'action : organisation, programmation (ou pré programme si non encore définitif à la date du dépôt de la demande), partenariats, calendrier, localisation, équipements utilisés, etc.
- ④ budget prévisionnel de l'action détaillé en dépenses et en recettes
- ⑤ budget prévisionnel de l'association (si différent de celui de la manifestation) en dépenses et en recettes
- ⑥ budget réalisé de l'association de l'année n-1 en dépenses et en recettes, et certifié conforme (signature du représentant de la structure)
- ⑦ tous documents ou informations permettant une meilleure connaissance du porteur de projet et de l'action.

D'un point de vue administratif, les pièces suivantes sont également nécessaires :

- Statuts de la structure porteuse
- Récépissé de déclaration de création de l'association à la Préfecture et/ou récépissé de modification (n° d'association)
- Documents SIRET
- Liste des membres du Bureau
- RIB

Les dossiers de demandes d'aides doivent donc parvenir par courriel (format PDF) à :

✉ culture.velay@gmail.com pour le **15 mars 2016** au plus tard.

Communication :

En cas de décision favorable du CCT puis de la Région, un courrier de notification et un arrêté de subvention seront adressés, par la Région, à la structure porteuse de l'action, après le vote de la subvention régionale par sa Commission permanente. Le courrier mentionnera les modalités de l'attribution et du versement.

Le porteur du projet devra produire les justificatifs nécessaires au versement de la subvention : un rapport moral (description et analyse de l'action menée), un bilan financier (budget réalisé en dépenses et en recettes), des articles de presse significatifs et les documents de communication mettant en valeur l'aide de la Région et du Pays ('flyers'/affiches/programmes/etc.).

Ces documents devront également être adressés conjointement à la Région ET au Pays concerné.

Le logo de la nouvelle Région Auvergne – Rhône-Alpes n'étant pas connu à la publication de ce document – et dans l'attente de ce nouveau logo, il est demandé de mentionner l'aide régionale, lorsqu'elle est accordée, de la façon suivante : « **AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA REGION AUVERGNE – RHONE-ALPES** ».

Pour tout renseignement :

Laurence VIGNAL, Coordinatrice du Pays : culture.velay@gmail.com – Tél : 04 71 57 67 90

Syndicat mixte du Pays du Velay 16 Place de la Libération 43000 Le Puy-en-Velay

**Exemples d'actions subventionnées par le Conseil régional d'Auvergne en 2012, 2013 et 2014
dans le cadre du volet opérationnel :**

- Création multimédia entre musique contemporaine pour vielle à roue électroacoustique, vidéo et textes sur des Lieux mystérieux d'Auvergne, et représentations sur plusieurs lieux du Pays notamment.
- Projet pluridisciplinaire qui allie Patrimoine et Arts Vivants (musique et danse) autour du thème des Métamorphoses d'Ovides et de bâtiments historiques. Amener le visiteur à découvrir ces lieux autour de trois disciplines artistiques.
- Faciliter la création artistique dans le domaine du spectacle vivant, et permettre à des enfants, dans un cadre extra-scolaire, de rencontrer ces créations.
- Projet de commande et de création d'une œuvre musicale pour chœur d'enfants. Utilisation du Fond Dumas pour la commande.
- L'art contemporain et la création actuelle mis à l'honneur dans l'espace urbain, au travers d'une exposition nationale voire internationale.
- Organisation d'un Forum Culturel et développement d'une stratégie de communication pour impulser une dynamique culturelle commune à l'échelle d'un Pays.
- Réflexion sur une structuration culturelle à l'échelle du Pays pour générer une identité culturelle forte
- Réflexion sur l'élargissement du label « Ville d'art et d'histoire » au Pays
- Mise en réseau de sites culturels par un spectacle qui se déroule sur chacun des sites (avec fil rouge)
- Mise en réseau des actions et acteurs culturels du territoire
- Campagne de communication à l'échelle du Pays
- Promotion de l'agenda culturel mutualisé en ligne sur le site du Pays :
 - favoriser la mise en réseau des acteurs locaux
 - offrir plus de lisibilité aux programmeurs les moins structurés professionnellement
 - Création d'un flashcode diffusé sur les supports des porteurs de projet et sur les affiches du Pays
- Mise en réseau des bénévoles et des acteurs culturels : Table ronde annuelle – Rencontres – Visites des lieux culturels - Formations
- Sensibilisation et valorisation des patrimoines culturels
- Travail de collecte de parole afin de créer un spectacle musical autour du thème des femmes, du monde du travail et de l'entreprise
- « La Soupe aux cailloux » : des professionnels du spectacle vivant, de l'artisanat et de l'animation sillonnent le territoire à la rencontre de la population Ces étapes sont ponctuées de propositions artistiques multiformes, d'ateliers participatifs et d'une soupe aux cailloux à partager. La Soupe aux Cailloux c'est : transmettre et échanger des savoir-faire, valoriser la transmission orale, favoriser les liens entre générations, valoriser le patrimoine naturel et culturel.
- Programme d'ateliers de danse contemporaine à l'échelle du Pays et création d'un événement fédérateur autour de la danse en lien avec le Festival

- Exposition d'art contemporain à l'échelle du Pays (multi-lieux)
- Résidence Petite enfance : Accueil d'une compagnie en résidence :
 - 6 semaines de résidence de création (à raison de 2 semaines par communautés de communes réparties sur 2012-2013) : création d'un spectacle 6 mois – 3 ans ;
 - Accompagnement des professionnels de la Petite Enfance de chaque communauté de communes autour de l'éveil musical ;
 - Organisation de deux journées Professionnelles Petite Enfance à l'échelle du Pays
- Accueil d'auteur mutualisé à l'échelle du Pays
- Acquisition de matériels son, lumière technique, régie pour une mutualisation de moyens matériels professionnels à l'échelle du Pays
- Projet pédagogique des classes de cuivres, chant choral et danse : participation de trois écoles de musiques du Pays.
- Création d'un conte musical avec des enfants, représentations.
- Proposer à une compagnie de jeunes amateurs constituée à cette occasion un stage de formation de danse contemporaine et hip hop avec pour finalité la création d'une pièce de danse programmée dans des salles du territoire.
- Valorisation de l'exposition « Mémoires de la Libération » et initiation de l'exposition sur le patrimoine industriel
- Projet d'implantation d'un chapiteau de cirque en milieu rural, avec ateliers et spectacles, rencontres avec les habitants du territoire.
- Animations ludiques, balades accompagnées, contées, spectacles pour enfants, spectacles tout public.
- Albert Londres 2013 : Évènement culturel identitaire, sensibilisation d'un large public particulièrement vers un « public jeune »
- Veillées de Pays : saison culturelle chez l'habitant en milieu rural.
- Utilisation des NTIC pour la transmission des savoirs traditionnels et du Patrimoine immatériel local
- Mise en place de transports à 1 euro pour les déplacements des enfants (cadre scolaire, centres de loisirs) vers des spectacles organisés dans le cadre des saisons culturelles des communautés de communes de l'ensemble du territoire Pays.
- Outils de médiation pour les enseignants et les élèves pour visites des lieux culturels

...